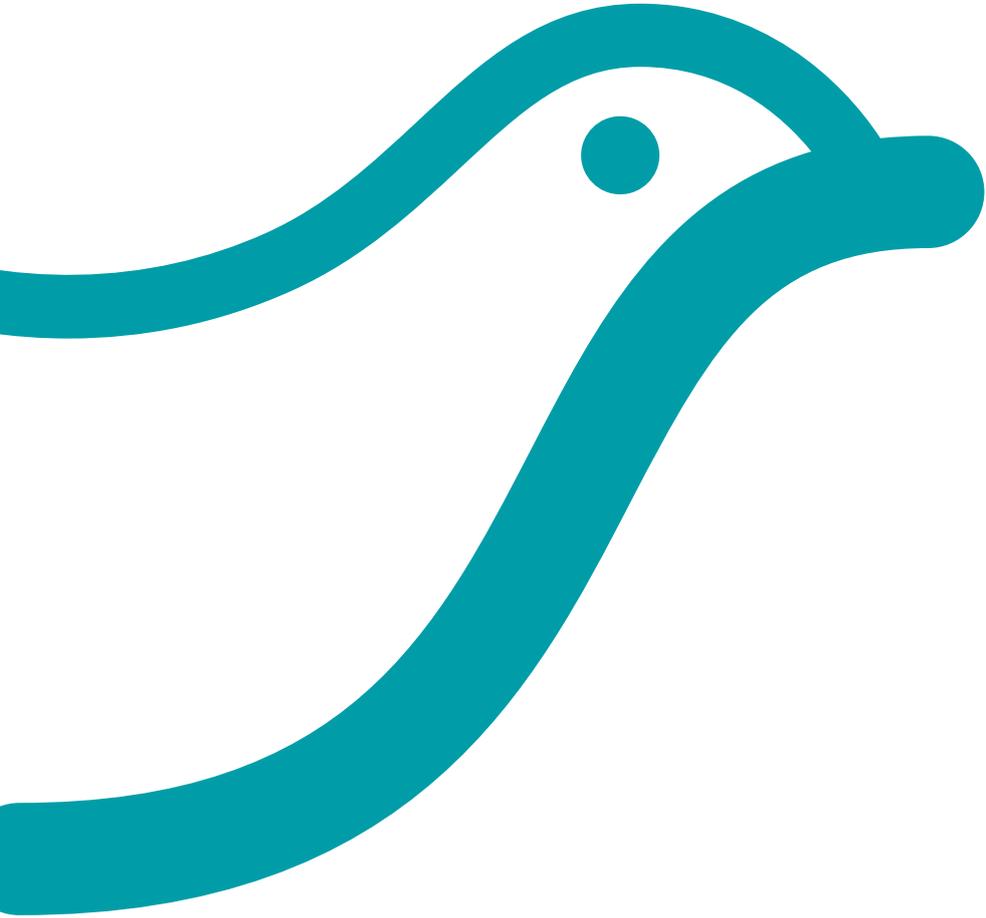




le Loiret  
au fil de l'eau  
LOIRE & CANAUX

# La renaissance du canal d'Orléans





Le Département a annoncé en 2018 le rachat du canal d'Orléans (de Combleux à Châlette-sur-Loing), jusque-là domaine privé de l'Etat. Cette avancée majeure a renforcé le rôle du Département qui a ainsi pu définir son projet de restauration du canal d'Orléans et de valorisation touristique autour de la marque Le Loiret au fil de l'eau.

Nous avons, dans la foulée, lancé un programme d'investissement visant à l'amélioration du système d'alerte et de prévention des crues et à la restauration des berges du canal et de nombreuses écluses pour renforcer la sécurité des Loirétains.

Nous travaillons également à la création d'une véloroute sur cet itinéraire. Véloroute qui rejoindra un projet touristique d'envergure, le Loiret au fil de l'eau.

Voilà l'exemple même d'un projet global, ambitieux et d'ampleur qui liera tourisme, nature, préservation de l'ouvrage et prévention des inondations, et qui sera dans quelques années, j'en suis sûr, une véritable marque pour notre territoire.

**Marc Gaudet**

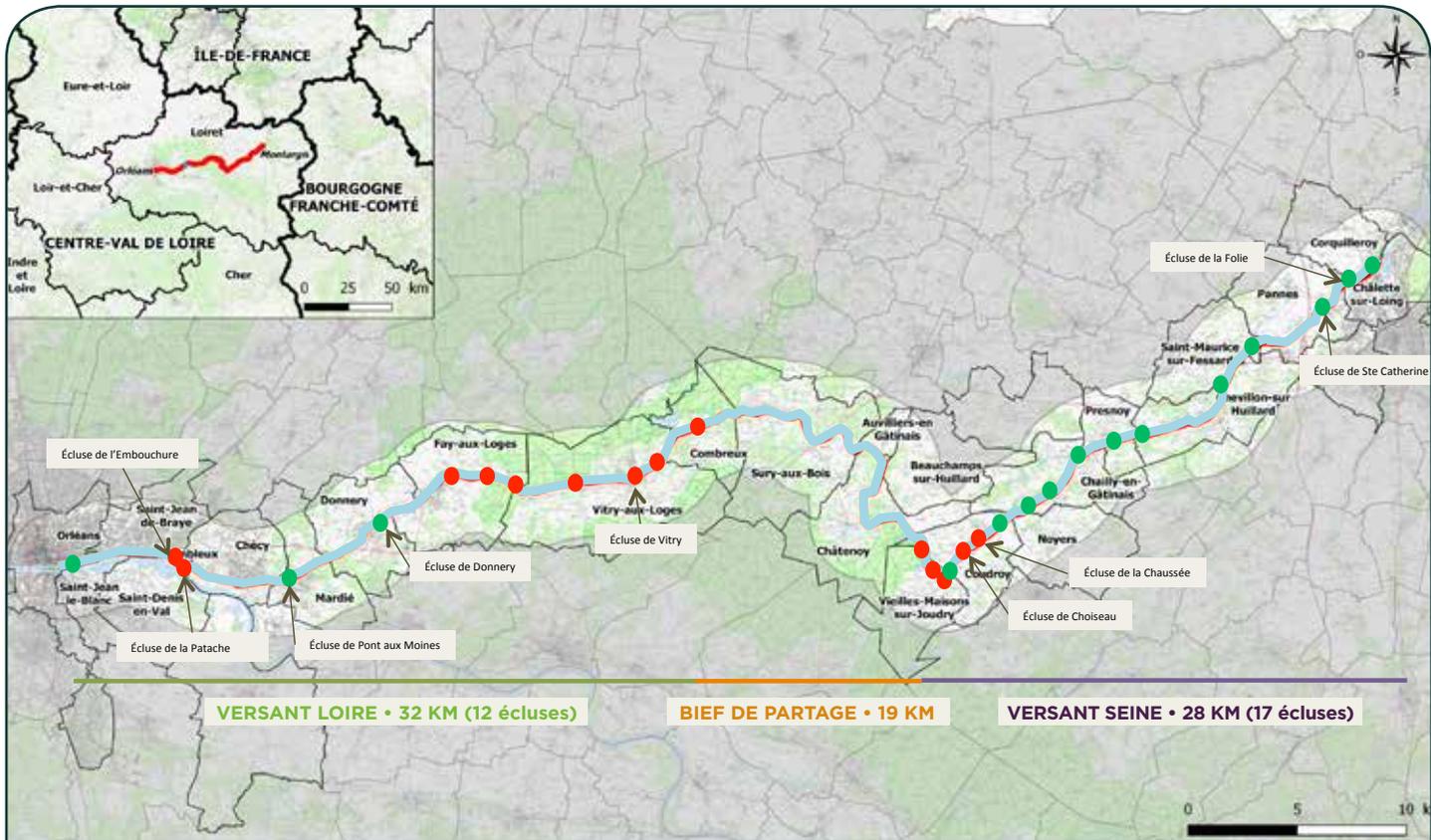
Président du Département  
du Loiret

# >> Le canal d'Orléans, c'est...

- **78 km** de voie d'eau et ses abords (berges, chemins de halage, digues, etc)
- **27 écluses** et **14 étangs** d'alimentation
- **140 ouvrages** hydrauliques (déversoirs, ponceau, arrivées d'eau, vannages, etc) et **42 km** de rigoles d'alimentation
- **40 immeubles** dont 23 maisons éclusières
- **Des terrains** divers (de loisirs, bois, prés,...)
- **2 bases de loisirs** avec baignades publiques, camping, restaurants, équipements de loisirs



**Une superficie totale du domaine de 700 ha, dont 210 ha en plans d'eau et 215 ha en bois.**



- Écluse fonctionnelle
- Écluse non fonctionnelle

## Écluses prévues au programme de travaux 2018-2021



# L'histoire du canal d'Orléans

-  **Un premier tronçon** est creusé entre Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Buges (entre Châlette-sur-Loing et Corquilleroy), point de jonction avec les canaux du Loing et de Briare, entre 1676 et 1678. La navigation fluviale est principalement ouverte au transport du bois et du charbon. La construction du canal jusqu'à la Loire est ensuite mise en œuvre de 1681 à 1687. L'âge d'or du canal se situe au 18<sup>ème</sup> siècle.  

-  **Au début du 20<sup>ème</sup> siècle**, parallèlement à l'essor du transport routier et des chemins de fer, le trafic de marchandises par voie fluviale est en pleine régression. Des travaux de prolongement du canal entre Combleux et Orléans sont réalisés. Avec la disparition complète du trafic, le canal est déclassé en 1954 des voies navigables et entre dans le domaine privé de l'État.  

-  **Alors que le canal est quasiment à l'abandon**, une convention confie la gestion du domaine du canal au Département au 1<sup>er</sup> janvier 1985 pour une durée de 50 ans. Parallèlement, le Département confie la gestion courante du domaine au Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans (SMGCO), structure qui permet d'associer les communes concernées.  

-  **En 2017**, le Département souhaitant mettre en œuvre un programme d'aménagement d'envergure (lutte contre les crues, restauration du patrimoine, déve-  




- ✓ loppement touristique), des pourparlers sont entamés avec l'État pour acheter le domaine et en devenir le propriétaire, ce qui sera le cas dans les prochains mois.
- **Par ailleurs, le 31 décembre 2019**, le SMGCO est dissout, le Département reprend directement l'ensemble de ses missions d'exploitation. La reprise des activités du SMGCO par le Département **au 1<sup>er</sup> janvier 2020** a emporté également le transfert du personnel (5 agents et un responsable technique) et des moyens matériels. Ainsi une Agence d'exploitation du canal d'Orléans a été créée.





# Le Département, gestionnaire du canal d'Orléans

## L'exploitation du canal comprend :

- l'entretien courant des chemins de halage et contre-halage, digues d'étang (fauchage, débroussaillage, élagage...) ;
- l'entretien et la surveillance des ouvrages hydrauliques ;
- la gestion hydraulique de l'ensemble du système (étangs et voie d'eau) ;
- les interventions et manœuvres en cas de crue ;
- l'ouverture à la baignade des bases de loisirs des étangs des Bois et de la Vallée en juillet/août (embauche de 6 surveillants de baignade pour l'ensemble).

L'entretien des maisons éclésières et de tous les bâtiments du domaine est également assuré par le Département au sein des services en charge de ces missions.





# Un projet d'aménagement et de sécurisation

Le programme de travaux établi par le Département s'articule autour de **3 axes** :

1



> la lutte contre les crues

2



> la restauration du patrimoine

3



> le développement touristique à travers la réalisation d'une véloroute

## Le Département a déjà réalisé une partie importante de travaux :

- **sécurisation de la berge la « Cale à Girard » du canal à Chécy** au regard du risque d'effondrement en 2018/2019 • Coût de 1,6 M€ TTC ;
- **curage du déversoir du Limetin** à Pannes (retrait de 2 000 m<sup>3</sup> de sédiments pour permettre un meilleur écoulement des eaux) début 2019 • Coût de 200 000 euros ;
- programme de **rénovation des ouvrages hydrauliques** :
  - > **13 ouvrages** en 2019 • Coût de 174 000 € TTC ;
  - > **13 autres ouvrages** en 2020 • Coût de 473 000 € TTC.

Quelques exemples : la vidange du canal dans le Huillard à Chatenoy • le lavoir de Sury et le pertuis des Coulisses à Sury • un des deux déversoirs de la Noue Mazone • des ponceaux et ouvrages divers.







- programme de **restauration des berges** :
  - > En 2019, **4,2 km de berges** pour un montant de 1,2 M€ TTC, sur le bief de partage et à Chécy.
  - > **5 km de berges** pour un montant de 1,5 M€ TTC, sur les biefs entre Fay-aux-Loges et Vitry-aux-Loges :
    - 3 200 m sur le tracé de la future véloroute ;
    - 1 800 m de digue fragilisée en aval de Gué Girault.
- Amélioration du **système d'alerte aux crues sur le versant Loire** • Coût de 300 000 € TTC :
  - > mise en place de **7 capteurs de niveau d'eau** sur le versant Loire et d'un capteur par étang (soit 21 capteurs au total) ;
  - > établissement de **cartes de crues** pour chaque commune du versant Loire, permettant d'identifier les zones inondées pour une cote de crue annoncée ;



- établissement d'un **modèle hydraulique** basé sur les crues et évènement connus sur le canal, et prenant en compte le niveau de saturation des sols et les pluies annoncées : les services peuvent maintenant établir une prévision en période défavorable (hiver et printemps), et en cas de risque, mettre en œuvre sur le terrain les mesures appropriées (ouverture des vannes), et informer les communes le plus en amont possible afin qu'elles mettent en œuvre leur plan communal de sauvegarde le cas échéant.

## **Le Département poursuit son engagement :**

- **poursuite des programmes** de rénovation des ouvrages et de réfection de berges en 2021 et les années suivantes ;
- **restauration de 7 écluses** avec mise en place de clapets amont permettant d'ouvrir les 2 portes simultanément afin d'obtenir le plus gros écoulement possible en cas de crue :
  - 5 sur le versant Loire (les 2 de Combleux, Mardié, Donnery, Vitry-aux-Loges) et 2 sur le versant Seine (Sainte-Catherine à Pannes et La Folie à Châlette) :
    - les travaux de Vitry débuteront courant 2021 ;
    - les études des autres écluses sont en cours d'achèvement, des procédures d'autorisation sont en cours, et leur programmation sera définie ensuite ;
    - le coût de ces 7 écluses est estimé aujourd'hui à 10,5 millions d'euros.
- **restauration des 2 écluses de Coudroy** (La Chaussée et Choiseau) pour un coût estimé autour d'1 million d'euros. Les travaux pourraient démarrer fin 2021. Une fois ces écluses rénovées, l'ensemble des écluses du versant Seine sera opérationnel. Les portes seront refaites en bois selon leurs caractéristiques initiales car il s'agit d'écluses inscrites aux Monuments Historiques ;
- **curage du bief de Donnery** : 14 000 m<sup>3</sup> de sédiment seront retirés afin d'augmenter la capacité du bief en cas de crue. Les procédures administratives sont extrêmement lourdes pour de tels travaux qui sont envisagés au plus tôt en 2022 • Coût prévisionnel : 1,1 millions d'euros ;



- **requalification de la base de loisirs de l'étang de la Vallée** à Combreux (assainissement, destruction et reconstruction du bloc sanitaire, amélioration de la circulation sur le parking, mise en œuvre de jeux de plein air) pour un coût de 700 000 euros. Les travaux débuteront début 2021.
- **La véloroute** :
  - les études sont en cours et seront finalisées en fin d'année 2020 ;
  - l'année 2021 sera consacrée aux procédures réglementaires (autorisation environnementale) et à la préparation des marchés de travaux ;
  - les travaux pourraient débuter au printemps 2022 et seront ensuite réalisés à un rythme à définir.

**À noter également** que le Département a réalisé en 2020 des aménagements sur les bases de loisirs de l'étang de la Vallée et des Bois pour leur sécurisation au regard d'actes d'incivilité fréquents : systèmes de vidéo protection, sécurisation de la route de la Vallée à Combreux, interdiction de stationnement sur les accotements, amélioration des traversées piétonnes, ralentissement des vitesses • Coût de 107 000 € TTC.



# Un projet touristique d'ampleur le Loiret au fil de l'eau

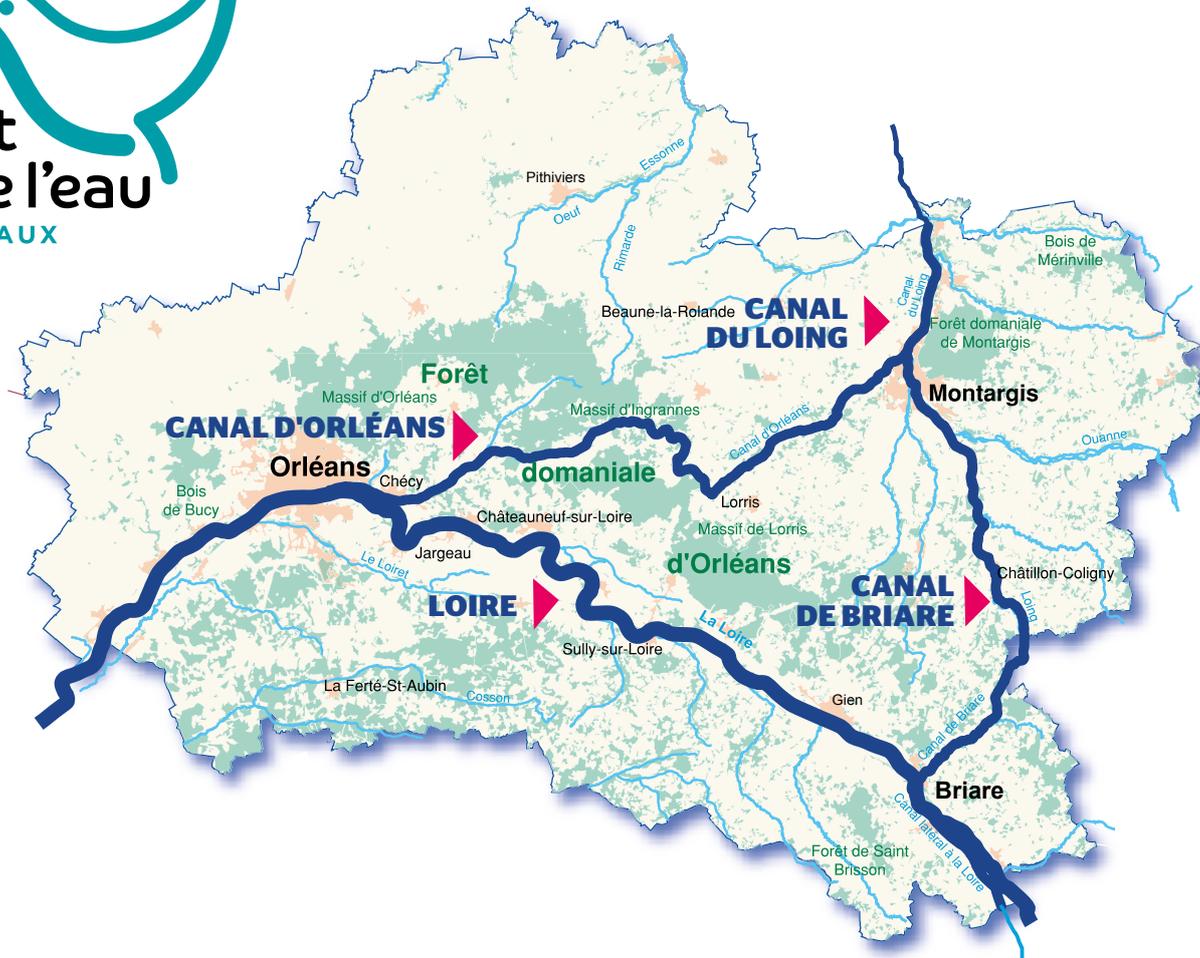
Le Département du Loiret souhaite aménager un itinéraire au bord de l'eau sur les canaux d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire. Fort de son patrimoine et de son environnement naturel, le Département est convaincu que cette boucle d'eau possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.

**À vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale, sur les canaux historiques ou la Loire sauvage, au gré des écluses... cet itinéraire soulignera les multiples richesses de vos territoires.**



# le Loiret au fil de l'eau

LOIRE & CANAUX





Département du Loiret  
45945 Orléans

Téléphone 02 38 25 45 45

**[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) • [services.loiret.fr](http://services.loiret.fr)**

**LOIRETAUFILDELEAU.LOIRET.FR**